

## **SEDRATA**

Culminant à 811 mètres, SEDRATA est une commune de l'Est algérien, située à environ 60 km au Sud-ouest de SOUK-AHRAS et à 60 km au Sud de GUELMA.



Climat méditerranéen avec été chaud.

### **HISTOIRE**

**SEDRATA** n'a rien à voir avec les vestiges ensablés de *SEDRATA* à une dizaine de kilomètres au Sud de la ville actuelle d'Ouargla, font aujourd'hui figure de lieu de mémoire pour l'ibadisme maghrébin. Chaque année un pèlerinage s'y déroule, attirant des représentants des communautés ibadites mais aussi des visiteurs de plus en plus nombreux. Plus qu'à une description du site archéologique, fouillé par l'archéologue suisse Marguerite Van Berchem entre 1950 et 1955.



**SEDRATA** n'est autre que la toponymie des environs où nomadisait la confédération des HARACTAS comme la famille BELOUETTAR. L'art berbère de SEDRATA s'est ouvert à trois systèmes d'influences :

- Des survivances chrétiennes ou byzantines
- Des imitations coptes
- Des apports orientaux.

Parmi les ruines, en partie déblayées, signalons-la partie supérieure d'une mosquée et des maisons d'une belle décoration.

La mosquée avait cinq nefs. L'un des palais ne comprenait pas moins de trente-quatre pièces.

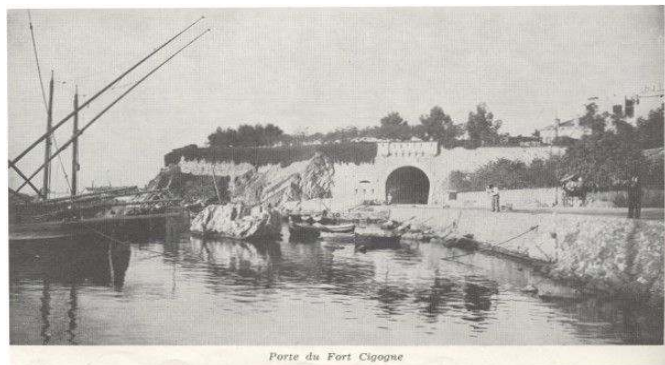
### Présence turque 1515 - 1830

Avec DJIDJELLI, BÔNE devient un nid de pirates, ce qui lui attire des représailles de la part des pays européens. L'empereur Charles QUINT envoya en 1535 une escadre espagnole pour conquérir BOUNA (la citadelle de BÔNE). Il ordonna la destruction de la muraille qui joint la ville à la forteresse. Mais face au blocus maritime des Turcs et l'hostilité de la population, des dizaines de soldats espagnols succombèrent.

En 1540, Charles QUINT ordonna l'évacuation de BOUNA. Après sa libération des espagnols, les autorités turques fortifièrent la ville et la surmontèrent d'un fort Cigogne. Après sa libération, la ville et sa région sont incluses dans la régence d'ALGER. Bouna (*Bona*) est parée d'un nouveau qualificatif : « *Madinat Al Unnab* », ou Annaba qui se substitue progressivement à son ancien nom, surtout à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et après l'indépendance.



Charles QUINT (1500/1558)



Fort Cigogne

Dès l'époque turque, BÔNE a fonctionné comme port, localisé à 2 km au Nord-est des ruines d'Hippone ; la ville avait préféré les tout derniers contreforts du massif de l'Edough, à l'abri des inondations de l'oued Seybouse. Mais elle n'était qu'une toute petite ville. La colonisation française en a fait un grand organisme portuaire et une ville importante surnommée *La coquette*.



Source: M. Berbrugger, 1843, *Algérie, pittoresque, historique et monumentale, Province de Bône*, éd. Delahaye

### Période Française 1830 - 1962

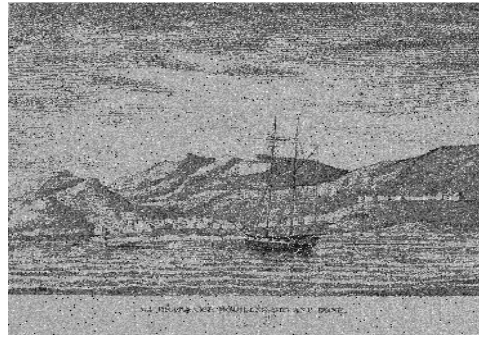
ALGER capitula le 5 juillet 1930.

Les troupes françaises, à leur tête, Anne Jean Marie René SAVARY, duc de ROVIGO, qui commande à ALGER, voudraient bien étendre l'action de la France vers l'Est et reprendre BÔNE, occupée la première fois par le général DAMREMONT en 1830, et une deuxième fois en 1831, par le commandant HUDER ; mais par deux fois, il avait fallu évacuer la ville dans des conditions assez difficiles du fait de l'absence de voies de communication protégées.

En avril 1832, le capitaine Edouard Buisson d'ARMANDY s'installe dans BÔNE avec ses canonnières. D'ARMANDY envoie au duc de ROVIGO, à ALGER, un billet lui expliquant que grâce aux trente marins de la Béarnaise, sous les ordres du Lieutenant de vaisseau FREART, ils ont pris la citadelle de BÔNE mais sont face aux 5 000 hommes du bey de Constantine. Ils attendent des renforts. Les premiers jours sont difficiles et les vivres manquent. Enfin, le 8 avril, les renforts arrivent avec le brick *La Surprise*. Le maréchal Nicolas Jean-de-Dieu SOULT, ministre de la Guerre à la tribune de la Chambre affirme « *La prise de Bône est le plus beau fait d'armes du siècle* ».



Prise de la casbah de Bône, le 27 mars 1832

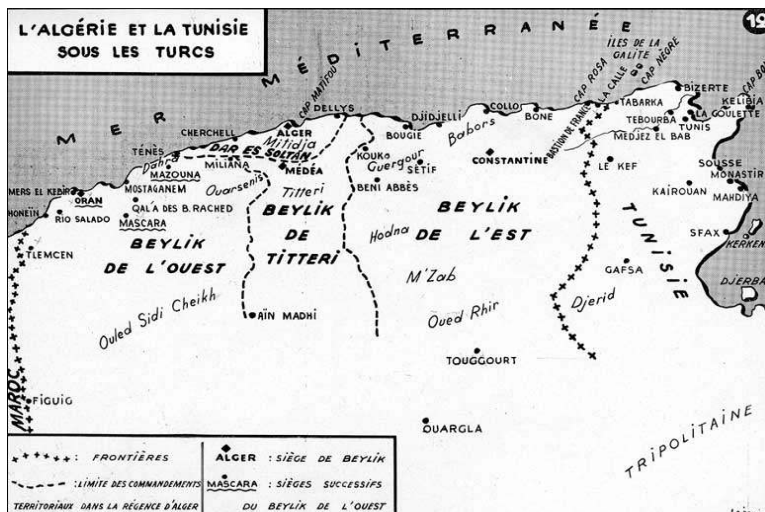


YUSUF (1808/1866)

Mais il ne faut pas oublier l'action efficace de YUSUF qui permit la réussite de cet authentique exploit.

Dès lors la colonisation française s'étendit progressivement en direction de GUELMA et de CONSTANTINE :

Sous le nom de haute plaine de GUELMA l'on peut réunir les différentes régions agricoles fortement accidentées qu'arrosent les eaux supérieures de la MEDJERDA, de la SEYBOUSE, et de leurs affluents. Il y eut là, dès le début de la conquête, quelques centres agricoles créés : en 1845, la banlieue de GUELMA fut peuplée avec 173 personnes (recensées en 1851).



Ahmed BEY (1786/1851)\*

\**Chef du beylik de l'Est, sa résistance à la présence française doit être signalée tout comme sa férocité dans l'exercice de ses fonctions.*

Une grande expédition avait été résolue en 1836 contre Ahmed BEY. Il ne s'agissait de rien moins que de la conquête de CONSTANTINE. Le Maréchal Bertrand CLAUZEL devait commander l'armée, et un des fils du roi, le duc de Nemours, prendre part aux fatigues, aux dangers et à la gloire de l'expédition.

L'armée française, forte d'environ 7 000 hommes, partit de BÔNE le 13 novembre ; elle avait à peine établi son premier bivouac à BOU-AFRA, qu'une pluie abondante vint l'assaillir ; le ruisseau sur les bords duquel elle était campée devint promptement un torrent. Il ne fut possible de faire passer les troupes qui se trouvaient en deçà, que le 14 à midi. Elle arriva à GUELMA, sur la rive droite de la SEYBOUSE, le 15 novembre.

Les ruines de GUELMA furent découvertes le 15 novembre 1836 et l'enceinte de l'ancienne citadelle permit au Maréchal d'établir, contre une tribu d'arabes, un poste militaire. Il laissa environ 200 hommes que les premiers de jours de marche avaient déjà fatigués, et qui n'auraient pas pu suivre jusqu'à CONSTANTINE. Le Maréchal CLAUZEL et son état-major, arrivent le 21 avril devant les murailles de CONSTANTINE, après une marche épuisante dans la boue sous la pluie et la neige.

Dans la nuit du 25 au 26, ordre est donné d'attaquer la place à l'Est et à l'Ouest à la fois et de donner l'assaut aux quatre portes. Mais à cinq heures du matin l'ordre de retraite est donné ; elle se fait dans des conditions effroyables.



Bertrand CLAUZEL (1772/1842)



Retraite de l'armée française



Franciade Fleurus DUVIVIER (1794/1848)

Le 11 janvier 1837, le général CLAUZEL quitte Alger pour ne plus revenir.

A la fin de septembre 1837, le colonel DUVIVIER partit avec l'armée pour prendre part à la seconde expédition (victorieuse) de Constantine.

Elles furent occupées définitivement le 12 décembre **1836**. Aussi, décide-t-il d'établir deux années plus tard un camp permanent. C'est ce camp qui sera la base de la ville actuelle qui sera fondée par le général DUVIVIER, à proximité des ruines antiques sur lesquelles tentes et gourbis sont érigés, formant ainsi le nouveau GUELMA.



La porte HACKETT (*Porte de la Caserne*) construite au lendemain de la conquête, donne accès dans la Casbah, qui renferme des Tirailleurs et des Spahis.

D'assez bonne heure la haute plaine de GUELMA eut son chemin de fer ; en 1877, la voie était ouverte de DUVIVIER à GUELMA (33 km) ; en 1879, de GUELMA au KROUBS (115 km) ; en 1881, de DUVIVIER à SOUK-AHRAS (52 km) ; en 1884, de SOUK-AHRAS à la frontière tunisienne (53km).



Au Sud de la ligne ferrée, sur la route des Plateaux, quelques villages sont créés dans ces dernières années : en 1886, RENIER et en 1890 **SEDRATA** où, au recensement de 1890, on relève la présence de 138 colons :



SEDRATA

**Auteur :** *Monsieur MARTINEZ Gilles* [ [Source : Site GUELMA-France](#) ]

**SEDRATA :** « La création de ce centre remonte à peine à l'année 1888. Néanmoins depuis 1885, il avait été choisi comme centre administratif de la vaste commune mixte de ce nom, dont l'étendue n'est pas inférieure à 117 253 hectares compris entre les communes mixtes de OUED-CHERF au Nord de la CHEFFIA, au Sud-est, de SOUK--AHRAS et de LA-MESKIANA, au Sud et, enfin, celles de MORSOTT et d'OUM-EL-BOUAGHI, à l'Ouest. Sa plus grande longueur, du Nord au Sud, atteint bien près de 65 kilomètres, c'est à dire qu'en superficie cette commune a l'importance d'un petit département de France.

« Le village est relié à GUELMA par une route prolongée jusqu'à AÏN-BEÏDA, mais seulement praticable sur la partie, longue de 64 kilomètres, qui joint le village à la ville de GUELMA, les 42 kilomètres à parcourir jusqu'à AÏN-BEÏDA étant encore en piste. Néanmoins un service régulier de voiture, en correspondance avec la diligence de GUELMA, met directement en communication cette dernière ville avec AÏN-BEÏDA.

« La pittoresque route de GUELMA à SEDRATA atteint en de certains endroits des altitudes de près de 1 000 mètres. Elle franchit, vers le milieu de son parcours, les sauvages défilés qui séparent la région des Hauts Plateaux de la plaine où la Seybouse décrit son cours sinueux avant d'arriver aux gorges du Nador, dont la brèche s'aperçoit de la route au milieu d'un chaos de montagnes et de collines, où succèdent à de riants et frais vallons, parsemés de moissons et de bouquets d'arbres, de plus en plus rares à mesure que l'on s'élève, des massifs montagneux, dont les cimes chenues, la plupart du temps recouvertes de neige en hiver, affectent des formes bizarres où l'œil, l'imagination aidant, voit des pyramides, des profils de bouledogue ou d'autres animaux aux formes déjetées, monstrueuses, apocalyptiques. Arrivé au seuil des Hauts Plateaux on voit encore au-dessous de soi la route serpentant le long des flancs de la montagne pour atteindre, après maints lacets audacieux surplombant des précipices à pic, l'altitude où l'on se trouve et d'où, après un long détour de la route, on descend vers SEDRATA, dont l'on aperçoit, au fond d'une longue plaine, les deux groupes d'habitations, l'ancien et le nouveau villages, qu'un trait d'union de verdure, une allée d'arbres, relie entre eux.



« L'ancien village est le siège administratif de la commune, dont les bâtiments s'aperçoivent à peine derrière de grandes pépinières plantées d'arbres d'essences diverses par les soins de M. l'administrateur FENECH, le premier fonctionnaire appelé à la tête de cette commune depuis le transfert de son siège à SEDRATA. Les deux pépinières séparées par une large avenue conduisant au bordj de l'administrateur, viennent se terminer près d'une vaste esplanade où, tous les vendredis, se tient un des plus importants marchés de la région, dont le produit minimum, entre les droits de marché et ceux perçus sur les magasins et le fondouk qui l'entourent, peut être évalué à 25 000 francs par an. Quelques habitations européennes et un seul service public, celui des postes, sont groupés autour de ce centre commercial, où tous les Arabes de la contrée viennent, le jour du marché, écouler leurs produits.

« A un kilomètre de là, vers l'Est, a été bâti le nouveau village où demeurent tous les colons concessionnaires ou acquéreurs de terres domaniales. La route d'AÏN-BEÏDA le traverse, plantée d'arbres sur tout son parcours d'un village à l'autre. Il est situé au pied d'une colline peu élevée dominant toute la plaine environnante, de 7 à 8 kilomètres de longueur sur une largeur à peu près égale. Les terres, cultivées par les indigènes de temps immémorial, mais d'une manière tout à fait primitive, ont été obtenues de ceux-ci par voie d'échange à l'amiable.

« Elles sont, en général, de très bonne qualité, surtout à l'Est de la plaine, où se trouvent de vastes prairies naturelles connues par les Arabes sous le nom de "Merdjà-EI-Khil" (*la plaine des chevaux*) en raison du grand nombre de ces animaux, à l'élevage desquels l'indigène se livre.

« Cette plaine est traversée par la route de SEDRATA à SOUK-AHRAS, longue de 52 kilomètres. Le cirque a des hauteurs qui l'environnent de toutes parts, assure sa fertilité par l'abondance des eaux qu'il lui verse en permettant une facile irrigation de toute son étendue cultivable. Des travaux de dessèchement importants y ont été exécutés. Ils consistent en canaux de dérivation des eaux pluviales qui, ainsi, ne restent point stagnantes et ne risquent point de devenir une cause des fièvres paludéennes. L'état sanitaire du nouveau, comme de l'ancien village, s'est d'ailleurs notablement amélioré depuis l'achèvement de ces travaux et on peut dire qu'à l'heure actuelle il n'est nullement compromis.



« Le cirque a des hauteurs qui l'environnent de toutes parts, assure sa fertilité par l'abondance des eaux qu'il lui verse en permettant une facile irrigation de toute son étendue cultivable. Des travaux de dessèchement importants y ont été exécutés. Ils consistent en canaux de dérivation des eaux pluviales qui, ainsi, ne restent point stagnantes et ne risquent point de devenir une cause des fièvres paludéennes. L'état sanitaire du nouveau, comme de l'ancien village, s'est d'ailleurs notablement amélioré depuis l'achèvement de ces travaux et on peut dire qu'à l'heure actuelle il n'est nullement compromis.

« La colonisation, bien que récente, paraît devoir prospérer. Les terres ont été bien distribuées et sont d'une étendue suffisante. Les premières récoltes ayant réussi, le colon n'a pas eu de motif de découragement. La plupart d'entre eux possèdent 40 hectares et presque tous pratiquent une petite industrie qui peut les mettre à l'abri du besoin si une mauvaise année vient à se présenter.

« Les acquéreurs de lots de ferme possèdent jusqu'à 100 hectares où ils peuvent concurremment avec la culture des céréales, entreprendre l'élevage du bétail.



« Parmi les colons de la première heure dont les efforts courageux ne tarderont pas à transformer la région en une petite Arcadie moderne, nous devons mentionner :

MM. ACQUATALLA, ALFONSI, BERNARD, CARPANETTI, CHARNALLET, CORNELOUP, DIPACE, FONTANA, GERVAIS, LOMBARD, MICHELANGELI, MORLOT, MURACCIOLE, OTTAVI, ROUX-MOLLARD, RÜDMANN... (Voir rubrique *Etat-Civil*).

« Ce n'a pas été sans peine, toutefois, ni sans d'importantes dépenses de première installation que ce centre a pu acquérir une certaine prospérité. L'Etat y a consacré plus de 230 000 francs en construction d'édifices publics, en travaux de dessèchement, de canalisation et d'adduction d'eaux.



L'église de SEDRATA

« Le village est traversé par trois rues parallèles à la route qui le traverse. Les constructions en sont propres et quelquefois même coquettes en leur joli aspect rustique.



« Sur sa vaste étendue, la commune de SEDRATA n'a encore que 37 834 hectares cultivés en céréales, dont 34 322 hectares aux indigènes. Les cultures de légumes et d'arbres fruitiers en sont encore insignifiantes. Le sol, cependant, d'une fertilité exceptionnelle, surtout autour des deux villages, se prête admirablement à ce genre de culture comme à la plantation de la vigne.

« Cette région jouissait, d'ailleurs, dès la domination romaine, d'une excellente réputation de fécondité. Elle formait avec les régions voisines de TEBESSA, AÏN-BEÏDA et de SOUK-AHRAS, cet admirable grenier de Rome dont les anciens auteurs nous parlent tant.

« Il y paraît bien aux conséquents vestiges antiques découverts un peu partout dans cette commune, près de M'DAOUROUCH comme à TIFFECH (*l'ancienne Tipaza*) et à KHREMISSAT, à 15 kilomètres au Nord-est de SEDRATA où l'on voit encore des ruines majestueuses d'arène, de mausolée, de thermes, de basilique, de forum, ainsi que les traces d'une large voie romaine.



Photo du 26 septembre 1961 : sur le forum de KHEMISSA

« Partout enfin, la pierre des vieux monuments parle et semble inciter le génie français à une digne et noble émulation.

« Les chevaux de TIFFECH, où réside chaque année une station de monte, l'une des plus importantes du département, sont réputés pour leur excellente qualité.

En dehors de ces innombrables ressources agricoles, la commune mixte de SEDRATA possède, sur les flancs de ses montagnes près de 44 000 hectares de forêt, où les essences les plus communes sont le pin d'Alep et le Thuya, si estimés en ébénisterie.

Le bétail y est représenté par 180 765 têtes, dont 145 002 de race ovine et 10 011 de race bovine.

« La colonisation de la région n'en est encore qu'à ses débuts, car, sur une population de 22 752 habitants, c'est à peine si la commune compte 151 colons français et européens.

« Traversé sur sa limite orientale par la voie ferrée de SOUK-AHRAS à TEBESSA, ce pays gagnera beaucoup au développement des voies de communication qui sont destinées à le relier aux autres centres importants du département, auquel il n'est encore qu'imparfaitement rattaché du côté d'AÏN-BEÏDA, de LA-MESKIANA et de SOUK-AHRAS.

« Deux grands cours d'eau prennent leur source sur le territoire de cette commune. C'est, près de Khremissat, la Medjerda qui, de là, se rend à SOUK-AHRAS. Puis l'Oued-Hamimine, une des branches maîtresses de l'Oued-Cherf, qui lui-même, avec l'Oued-Zénati, contribuent à former la Seybouse. L'Oued Mellègue, le plus important des affluents de la Medjerda, forme la limite entre la commune mixte de SEDRATA et celle de MORSOTT.

« La région montagneuse et boisée de la commune serait, dit-on, riche en phosphates et mines de plomb, que le défaut de voie rapide de communication empêche seul de mettre en valeur.

« Il y aurait place, dans cette commune, pour plusieurs villages prospères, comme il y eut place, dans l'antiquité, pour plusieurs villes florissantes, quand on se décidera à la peupler d'une race valeureuse et énergique de colons, car ici la terre ne saurait leur manquer, ce sont plutôt eux qui font défaut à la terre.

« La deuxième guerre mondiale a fini par arracher ce petit village de 7 000 hectares de son éternel anonymat. Il a eu, ainsi, le grand privilège de recevoir un sous-commandement des forces de l'air américaines dans le cadre du grand déploiement allié en Afrique du Nord.

En 1942, les élèves de l'actuel CEG de SEDRATA furent invités à libérer les lieux pour qu'un bataillon US le reconvertisse en centre de campement. Un aéroport militaire fut construit à 10 km au Sud de la ville rattaché par une route que les habitants la désignent aujourd'hui de TRIQ EL MARICANE. [Fin citation G. MARTINEZ].





## COMMUNE MIXTE

- Source : ANOM -

La commune mixte de SEDRATA est située au revers méridional des Monts de Guelma, dont les crêtes principales en constituent la limite vers le Nord. D'une superficie de 158 692 hectares, cette commune mixte est entourée par les communes mixtes de l'OUED-CHELF au Nord-ouest, de la SEFIA au Nord et de SOUK-AHRAS à l'Est, ces trois communes faisant partie de l'arrondissement de GUELMA, puis par les communes mixtes de MORSOTT, au Sud-est, de LA-MESKIANA au Sud et d'OUM-EL-BOUAGHI au Sud-ouest, ces trois dernières appartenant à l'arrondissement de Constantine, tout comme SEDRATA.

Elle est créée par arrêté du 21 décembre 1880 (à effet au 1<sup>er</sup> février 1881), à l'aide de territoires distraits de la commune indigène d'AÏN-BEÏDA ; elle est effectivement constituée et remise à l'autorité civile le 31 mars 1881 (arrêté du 27 janvier 1881). Elle est supprimée par arrêté du 15 janvier 1957.

**Chef-lieu : SEDRATA ; elle était composée :**



**-AÏN-SNOB :** Douar issu du territoire de la tribu des HARACTAS délimité par décret du 8 juin 1870 et constitué en 26 douars. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957. Siège : AÏOUN-EL-ARBA.

**-BIR-BOU-HAOUCH :** Douar Bou Haouch issu de la tribu des HARACTAS délimité par décret du 8 juin 1870 et constitué en 26 douars. Des fermes y sont établies en 1926. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957, sous le nom de BIR-BOU-HAOUCH.

**-KHEMISSA :** Douar issu du territoire de la tribu des SELLAOUA-KHEDAREB délimité par arrêté du 2 mai 1891 et constitué en neuf douars. Il est également nommé KHAMISSA. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957. Siège : AÏN-MESDOU.

**-LA-FONTAINE :** Le projet de création du centre de LA-FONTAINE, dressé en 1901, est abandonné en 1910. Les fermes de RAS-AÏN-SNOB prennent le nom de LA-FONTAINE par décision du gouverneur général du 29 juin 1905.

**-MAÏDA :** Douar issu du territoire de la tribu des SELLAOUA-KHEDAREB délimité par arrêté du 2 mai 1891 et constitué en neuf douars. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957. Siège : maison cantonnière (P. K. 51).



-**MONTESQUIEU** : Le centre de population de M'DAOUROUCH/MONTESQUIEU est installé en octobre 1901. Il prend officiellement le nom de MONTESQUIEU par décret du 28 décembre 1915. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957 (avec la partie nord du douar M'DAOUROUCH). La partie sud du douar devient la commune de M'DAOUROUCH (siège : OUED-KEBERIT). Celle-ci est renommée OUED-SISSALA par arrêté du 5 mai 1958.

-**MOULADHEÏN** : Douar issu du territoire de la tribu des HARACTAS délimité par décret du 8 juin 1870 et constitué en 26 douars. D'abord rattaché à la commune indigène d'AÏN-BEÏDA, il passe ensuite dans la commune mixte de SEDRATA par arrêté du 21 décembre 1880. Son nom est parfois adapté en OUM-EL-ADHAÏM, qui a subsisté. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957.

-**OUED-HAMIMINE** : Douar issu du territoire de la tribu des SELLAOUA-KHEDAREB délimité par arrêté du 2 mai 1891 et constitué en neuf douars. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957. Siège : Mechta BIR-BOU-CHAFI.

-**OUED-KEBARIT** : Douar issu du territoire de la tribu des MAHATLA délimité par arrêté du 12 avril 1897 et constitué en trois douars : M'DAOUROUCH, OUED-KEBARIT et RAGOUBA. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957 (siège : RAS-EL-AÏOUN) et prend le nom de DAGHBOUCHE par arrêté du 5 mai 1958. Le hameau industriel d'OUED-KEBARIT est créé vers 1930.

-**RAGOUBA** : Douar issu du territoire de la tribu des MAHATLA délimité par arrêté du 12 avril 1897 et constitué en trois douars : M'DAOUROUCH, OUED-KEBARIT et RAGOUBA. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957. Siège AÏN-DOUACH.

-**SEDRATA** : Centre de population créé en 1886, peuplé en 1890. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957.

-**TERRAGUOLT** : Douar issu du territoire de la tribu des HARACTAS délimité par décret du 8 juin 1870 et constitué en 26 douars. Il est rattaché à la commune mixte de SEDRATA en 1880. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957. Siège : Mechta ALI-BEN-MOHAMED.

-**ZOUABI** : Douar issu du territoire de la tribu des SELLAOUA-KHEDAREB délimité par arrêté du 2 mai 1891 et constitué en neuf douars. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957. Siège : la Mechta TAGOUFT.



Photo du 26 septembre 1961, troupeau de dromadaires près de SEDRATA.

## ETAT-CIVIL

- Source : ANOM -

SP = Sans profession

-1<sup>ère</sup> naissance : (23/07/1882) de MASSA Marie (Père Meunier) ;

-1<sup>er</sup> décès : (29/09/1886) de M. CHARNALLET Henriette (âgée de 2mois ½ – Père Jardinier) ;

-1<sup>er</sup> mariage : (26/01/1889) de M. (Veuf) CARRE J. Pierre (Facteur natif Marne) avec Mlle CHASSEFIERE Louise (SP native ?) ;

## Les premiers DECES :

1887 (20/08) de JAOUËN Albert (49 ans, écrivain public, natif Finistère). Témoins MM. BOURDON J (Mécanicien) et DOUX M (Meunier) ;  
 1887 (04/09) de ZUORRO Angelo (22ans, ouvrier, natif ITALIE). Témoins MM. ZUORRO A (Maçon) et ZUORRO M. (Entrepreneur) ;  
 1887 (04/09) de VALENZIA Paolo (Ouvrier natif de Tunis). Témoins MM. BRECHE (Chef de service) et MANSANTI (Entrepreneur) ;  
 1889 (30/07) de BOURDON Louis (Mécanicien natif Eure). Témoins MM. MERTZ J (M-ferrant) et CARRE A (Facteur PTT) ;  
 1889 (06/08) de CHASSAN Adeline (3mois native Bône-Algérie). Témoins MM. ORFILA H (Poseur) et DELACOUR C (Secrétaire) ;  
 1889 (19/09) de MOROSO Jean (29 ans, marchand natif ITALIE). Témoins MM. FINALTERI C (Entrepreneur) et DELACOUR L (Employé) ;  
 1889 (10/10) de STOCO née DAMICO Josépha (36ans, native ITALIE). Témoins MM. CROCE J (Voiturier) et FATA Pascal (Terrassier) ;  
 1889 (24/11) de MASSA Philomène (5 mois ½ ). Témoins FONTANA Dominique (Maçon) et TOUTCHI Antoine (Maçon) ;  
 1890 (08/02) de PORCO Salvator (32ans, Terrassier, natif ITALIE). Témoins MM. DELACOUR Louis (Employé) et TOUTCHI A (Maçon) ;  
 1891 (22/08) de MILESI Charles (Mineur natif ITALIE). Témoins MM. SANTA Martin (Mineur) et CARRE J. Pierre (Facteur) ;  
 1891 (20/09) de TREILLE Antoine (55ans, Cultivateur natif Tarn). Témoins MM. MORLO Edmond (G-champêtre) et CARRE J. Pierre (Facteur) ;  
 1891 (20/09) de TREILLE Louis (1 mois ½). Témoins MM. MORLO Edmond (G-champêtre) et CARRE J. Pierre (Facteur) ;  
 1892 (02/09) de BERTAUT Augustine (6 jours). Témoins MM. MERLOT J. Baptiste (G-champêtre) et HUTAN Louis (Secrétaire) ;  
 1892 (08/11) de CHASSEFIERE J. Louis (51ans, Cultivateur natif Hérault). Témoins MM. ALFONSI Gabriel (Colon) et HUTAN Louis (Secrétaire) ;  
 1892 (03/12) de VALENTIN Augustin (3 mois). Témoins MM. CUVALACCI François et FONTANA Dominique (Entrepreneurs) ;  
 1893 (08/07) de BERTAUT Paul (1 heure). Témoins MM. RUDMANN R (Cultivateur) et MERLOT J. Baptiste (G-champêtre) ;  
 1893 (26/07) de TREILLE née TESTAS Jeanne (58 ans native du Tarn). Témoins MM. CARRIE Jacques et POLIDORI Barthélémy (Maçons) ;  
 1893 (18/09) de OTTENWALDER Louis (4 heures). Témoins MM. LAURENT José (Cultivateur) et MARTIN Alphonse (Secrétaire) ;  
 1894 (17/01) de CARRE Marie (9 jours). Témoins MM. MORLO Edmond (G-champêtre) et ATTANE Félix (Gendarme) ;  
 1894 (28/07) de BOISSIN Lucie (3 mois). Témoins MM. PETIT J. Marie (Menuisier) et VALENTIN Augustin (Cultivateur) ;  
 1894 (28/07) de GAUDIER Marie (33 ans native Philippeville). Témoins MM. MORLO Edmond (G-champêtre) et MARTIN Alphonse (Secrétaire) ;  
 1894 (16/08) de OTTAVI Ours (67ans, Cultivateur natif Corse). Témoins MM. ALFONSI Gabriel et ROUX-MOLLARD Théodore (Cultivateurs) ;  
 1894 (14/09) de CROCE née COLOMBANI M. Françoise (75 ans native Corse). Témoins MM. CROCE C (Colon) et MARTIN Alphonse (Secrétaire) ;  
 1894 (25/09) de AUBERT née GADUEL Elisa (47ans native Htes Alpes). Témoins MM. VIDAL Jean (Menuisier) et CHARNALLET A. (Cultivateur) ;  
 1894 (16/10) de AZARIO née CARTIER Constance (37ans native Sétif). Témoins MM. AZARIO Pierre (Maçon) et MORLO Edmond (G-champêtre) ;  
 1894 (24/11) de RUDMANN Marie (3 mois). Témoins MM. RUDMANN Etienne et RUDMANN R (Cultivateurs) ;  
 1895 (24/02) de RENNARD François (66ans, Cultivateur natif Savoie). Témoins MM. PELLET Adrien (Cultivateur) et MORLO Edmond (G-champêtre) ;  
 1895 (25/10) de BLANCHARD Jeanne (11mois). Témoins MM. BORRELY J. Baptiste (Bouchonnier) et COLS Jacques (Commerçant) ;  
 1895 (16/04) de FOUILLOUX Pierre (23ans, Cultivateur natif Auvergne). Témoins MM. PERALDI P. (Soldat) et FRASSATI Pascal (Entrepreneur) ;  
 1895 (04/10) de PELLET Charles (7ans natif du CHILLI). Témoins MM. MERLOT J. Baptiste (G-champêtre) et GABRIELLI Jean (Secrétaire) ;  
 1895 (25/10) de ACQUATELLA Marie (13 mois). Témoins MM. CROCE Philippe (Cultivateur) et GABRIELLI Jean (Secrétaire) ;  
 1895 (23/11) de BLANCHARD Robert (8 mois). Témoins M. DAYDE Charles (Forgeron) et CROCE Philippe (Cultivateur).

<b>Années :</b>	<b>1896</b>	<b>1897</b>	<b>1898</b>	<b>1899</b>	<b>1900</b>	<b>1901</b>	<b>1902</b>	<b>1903</b>	<b>1904</b>	<b>1905</b>
<b>Décès :</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>16</b>

### L'étude des actes de Mariage nous permet de révéler quelques origines :

-1892 (30/01) : M. ACQUATELLA Dominique (Cultivateur natif de Corse) avec Mlle VECCHIONI Laure (SP native de Corse) ;  
 -1892 (14/11) : M. OTTAVI Marius (Cantonnier natif Corse) avec Mlle ROUX-MOLLARD Catherine (SP native d'Algérie) ;  
 -1893 (28/12) : M. PEAN J. François (Gendarme natif Doubs) avec Mlle BONNARD Marguerite (SP native du Lieu) ;  
 -1894 (03/07) : M. BARTOLET Henri (Instituteur natif Ardennes) avec Mlle CORNELOUP Marie (SP native Saône et Loire) ;  
 -1894 (16/07) : M. ATTANE Félix (Gendarme natif Hte Garonne) avec Mlle CHASSEFIERE Jenny (SP native de l'Hérault) ;  
 -1894 (01/08) : M. POLIDORI Barthélémy (Maçon natif Corse) avec Mme (vve) BOURGADE Clémence (SP native d'Algérie) ;  
 -1895 (16/02) : M. MANDERY Emile (Cultivateur natif Algérie) avec Mlle TREILLES Justine (SP native du Tarn) ;  
 -1895 (29/04) : M. PETIT Pierre (Boulangier natif Saône et Loire) avec Mlle FONTANA Magdeleine (SP native d'Algérie) ;  
 -1895 (02/11) : M. LASAGNI Ulpiano (Maçon natif d'Italie) avec Mlle POINCLOUX Juliette (SP native Seine et Marne) ;  
 -1897 (25/02) : M. DIONISIO Antonio (Coiffeur natif d'Italie) avec Mlle AUBERT Marie (SP native Htes Alpes) ;  
 -1899 (08/04) : M. VOLLMER Jacob (Cultivateur natif Algérie) avec Mlle KIEFER Louise (SP native d'Algérie) ;  
 -1899 (30/08) : M. BOU Auguste (Cultivateur natif Algérie) avec Mlle PANCRAZI Lila (SP native d'Algérie) ;  
 -1900 (10/03) : M. DUCASTIN Hilarion (Maçon natif du Gers) avec Mlle AUBERT Emilie (SP native Htes Alpes) ;  
 -1900 (15/09) : M. ROGGY Nicolas (? natif d'Algérie) avec Mlle BOU Catherine (SP native d'Algérie) ;  
 -1900 (29/12) : M. LACROIX Désiré (? natif d'Algérie) avec Mlle AUBERT Ida (SP native Htes Alpes) ;  
 -1901 (16/01) : M. DECHICHE Youcef (? natif d'Algérie) avec Mlle LAGHA Fetima (SP native d'Algérie) ;  
 -1901 (31/08) : M. METZINGER Emile (Charretier natif d'Algérie) avec Mlle FERRAGNE Jeanne (SP native d'Algérie) ;  
 -1902 (15/03) : M. BOUSSARD Gustave (Gendarme natif de l'Yonne) avec Mlle RUDMANN Thérèse (SP native du Lieu) ;  
 -1903 (26/12) : M. METZINGER Emile (Cultivateur natif Algérie) avec Mlle BESSIERE Jeanne (SP native d'Algérie) ;  
 -1904 (13/02) : M. JOULIN J. Baptiste (Cultivateur natif Algérie) avec Mlle LAVITRANO Gabrielle (SP native d'Algérie) ;  
 -1904 (07/05) : M. MAYER Nicolas (Forgeron natif d'Algérie) avec Mlle JOULIN Augustine (SP native d'Algérie) ;  
 -1904 (14/05) : M. METZINGER Pierre (Cultivateur natif Algérie) avec Mlle DURAND Alexandrine (SP native de l'Hérault) ;  
 -1904 (11/06) : M. KIEFER Charles (Cantonnier natif d'Algérie) avec Mlle BONNETY Marguerite (SP native d'Algérie) ;  
 -1904 (28/12) : M. MIMOUNI Braham (Négociant natif d'Algérie) avec Mlle HADJADJ Beia (SP native d'Algérie) ;  
 -1905 (28/01) : M. GRUCKER Emile (Médecin natif d'Alger) avec Mlle JOSSET Madeleine (SP native du Morbihan) ;  
 -1905 (04/03) : M. CISTERNINO Ange (Cultivateur natif d'ITALIE) avec Mlle ANTONA Marie (SP native de Corse) ;

### Quelques NAISSANCES relevées :

(\*Profession du père)

(1904) ATTALI Inoun (\*Négociant) ; (1905) BARNIER Robert (Gendarme) ; (1903) BARTOLET Gisèle (Instituteur) ; (1902) BERNARD Bernadette (Boulangère) ; (1904) BERNARD Jeanne (Boulangère) ; (1902) BIGORRE Georges (Chef de gare) ; (1904) BONNIN Georges (Meunier) ; (1902) BONNIN Marcel (Meunier) ; (1904) BONNIN Maurice (Meunier) ; (1903) BOU Marcelle (Cultivateur) ; (1903) BOUKOBZA Isaac (Cultivateur) ; (1905) BOVE Augustine (Surveillant) ; (1903) CAMPO Dominique (Chauffeur) ; (1902) CAURO Lucienne (Commis) ; (1903) CHIAJESE Victorine (Charretier) ; (1903) CROCE Jeanne (Charretier) ; (1902) CROCE Julie (Charretier) ; (1901) DECHICHE Mohamed (Employé) ; (1905) DECHICHE Zoulikha (Retraité) ; (1904) DEMRI Nessim (Commerçant) ; (1903) DEMRI Semah (Commerçant) ; (1901) ESCRIBE Gabrielle (Gendarme) ; (1902) FERRAGNE Jules (Cantonnier) ; (1904) FORZENIGO Charles (Menuisier) ; (1905) GRUCKER Emilienne (Médecin) ; (1904) GUADAGNO Rosie (Maçon) ; (1902) HADJADJ Gabriel (Commerçant) ; (1905) HENRICH Albert (Charretier) ; (1905) JOULIN Renée (Cultivateur) ; (1905) JOULIN Théodorine (Cultivateur) ; (1904) JOULIN Thérèse (Cultivateur) ; (1905) LAMBERT Georges (G-forestier) ; (1905) MACALUSO Jeanne (Chef d'équipe) ; (1904) MAGNET Jean (Cultivateur) ; (1902) MANDERY Georgette (Cultivateur) ; (1905) MAYER Marcel (Forgeron) ; (1901) MAZELIER Etienne (M-Ferrant) ; (1902) METZINGER Auguste (Charretier) ; (1905) METZINGER Lucien (Cultivateur) ; (1901) OTTAVIE Léonie (Cultivateur) ; (1904) OTTAVI Lucie (Gérant de ferme) ; (1904) ROGGY Jean (Cultivateur) ; (1903) ROGGY Madeleine (Cultivateur) ; (1902) ROGGY Odette (Cultivateur) ; (1904) RUDMANN Gabrielle (Cultivateur) ; (1902) RUDMANN Léon (Pépiniériste) ; (1905) SANTUCCI Madeleine (Retraité) ; (1902) SCORDATO Joséphine (Mineur) ; (1905) SOUBRILLARD Gilbert (Commis) ; (1904) STOYANOWICH Sedrata (Conducteur) ;

**NDLR** : Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner SEDRATA sur la bande défilante.

-Dès que le portail SEDRATA est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.



## DEMOGRAPHIE

- Sources : Gallica et Diaressaada -

Année 1892= 151 habitants dont 112 français et 39 étrangers ;

Année 1902 = 422 habitants dont 247 européens ;

Année 1954 = 4 593 habitants dont 269 européens ;

Année 1960 = 10 572 habitants dont 177 européens ;

## DEPARTEMENT

**Le département de BÔNE** fut un département français d'Algérie entre 1955 et 1962. Il avait l'index **93** et **9C**.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de BÔNE, fut une sous-préfecture du département de Constantine, et ce jusqu'au 7 août 1955.

A cette date ledit département est amputé de sa partie orientale, afin de répondre à l'accroissement important de la population au cours des années écoulées.

Le département de BÔNE fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 25 367 km<sup>2</sup> sur laquelle résidaient 730 594 habitants et possédait cinq sous-préfectures : LA-CALLE, **CLAIRFONTAINE**, GUELMA, SOUK-AHRAS et TEBESSA. Une dernière modification interviendra avec le rattachement temporaire de l'arrondissement de TEBESSA au département de BATNA du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.

**L'arrondissement de CLAIRFONTAINE** comprenait 10 localités :

BOU-KADRA - CLAIRFONTAINE - EL-MERIDJ - LE-BAYAD - MONTESQUIEU - MORSOTT - OUED-KEBERIT - OUENZA - SAFEL-QUIDANE - **SEDRATA**.



## MONUMENT AUX MORTS

- Source : [Mémorial GEN WEB](#) -

Le relevé n°57364 mentionne **110 noms de soldats** « **MORT pour la France** » au titre de la Guerre **1914/1918** ; savoir :

ABBACI Bachir (Tué en 1918)- ACHOU Tayeb (1915) - ACHOURI Dahmane (1916) - AMOURI Mohammed (1918) - AOUADI Tahar (1919) - AOUAÏAH Belkirt (1916) - ARNAOUT Smail (1914) - ATMANI DIT OUACHERIA Ali (1917) - ATTARD Marius (1918) - BAÂZIZ Bouziz (1918) - BADI Mayoul (1918) - BARKAT Brahim (1915) - BAROUCHI Lakhdar (1916) - BELGUIDOUM Lahmi (1917) - BELHOUCHE Amar (1916) - BELHOUCHE Bouziane (1916) - BELHOUCHE Saâdi (1918) - BELKAMEL DIT HAMLÏ Saâdi (1918) - BENABDESSELAM Labidi (1918) - BENAGRIA Amar (1917) - BENHAMRA Salah (1916) - BENSEKHRI Haouès (1916) - BERHOUCHE Tayeb (1914) - BERKANE Hanachi (1917) - BOUALI Amar (1915) - BOUARROUDJ Labidi (1914) - BOUCHEKOUA Belkacem (1918) - BOUGHRARA Rabah (1918) - BOUGRAOUI Mohamed (1918) - BOUKAÏLI Haoues (1918) - BOUMENTEN Bachagha (1915) - BOUSALEM Bachir (1916) - BOUSSALEM Hafnaoui (1915) - CHABANI Leulmi (1914) - CHEBBOUT Messaoud (1919) - CHOUAKRIA Mohammed (1916) - DJEFAFLA Noui (1915) - DJERAH Mohamed (1916) - DJOUAD Rabah (1914) - DRISSI Zine (1914) - DURAND Charles (1918) - FARES Cherif (1919) - FERKOUS Rabah (1918) - FLATTET Casimir (1915) - FONTANA Marcel (1916) - GASMI Messaoud (1918) - GHANEM Bahi (1915) - GHEBAR Mohamed (1916) - GUENAOUI Saad (1915) - HADDAD Mohamed (1915) - HADJADJ Ali (1918) - HADJADJ Jacob (1915) - HAMBÏ Saïd (1918) - HASNAOUI Abdallah (1918) - KALACHE Keblouti (1917) - KARA Mohamed (1916) - KASMI Messaoud (1918) - KEFALI Abdallah (1915) - KHALEF Ayad (1918) - KIEFER Ernest (1915) - KIEFER Robert (1918) - KOUADRI Kaddour (1918) - LAABANE Ben Mohamed (1919) - LAKEHAL Hocine (1918) - LAKHDAR Ben Mohamed (1916) - LARBI Ben Belkacem (1917) - LEBNAGRIA Amar (1918) - LEBNAGRIA Belkacem (1915) - LOUCIF Zaghdami (1915) - MAHDJOUR Mohamed (1917) - MAHMEL Ben Mohamed (1919) - MALLEM Smaïl (1919) - MEDKOUR Hamadi (1917) - MEGHEZI Yahia (1917) - MEHEMEL Messaoud (1914) - MEHANNA Belkacem (1917) - MERAH Ahmed (1916) - MERAHI Mohammed (1918) - MESSAAD Ali (1917) - MESSABHIA Amor (1915) - MESSAÏA Bouaziz (1914) - OUAMED Hacène (1915) - OUNNAS Moussa (1915) - PEKRONN Ali (1917) - RAHAHLIA Rebiaï (1915) - REGHIS Saker (1914) - REHAHLA Larbi (1916) - REHAILI Rabah (1918) - REZAD Messaoud (1917) - RIANE Meziane (1915) - ROCCA Jules (1915)- ROUAÏSSA Matholi (1914) - SAADAOUÏ Mohamed (1918) - SAHRAOUI Sadi (1914) - SAKRAOUI Dris (1914) - SIAD Mohamed (1918) - TEBBAKH Ahmed (1919) - TOBBAKH Mostefa (1918) - TOUAÏBIA Rebaï (1915) - YACOUBI Hacène (1917) - YOUCEFI Abderrahmane (1914) - ZAÂBAT Aïssa (1916) - ZAFFRAN Bordjou (1915) - ZAHAF Ali (1918) - ZEGHDANI Khelifa (1914) - ZEHANI Mohamed (1918) - ZELAGO Messaoud (1918) - ZEMZOUÏ Ahmed (1915) - ZEROUAL Saad (1918) - ZERROUGUI Tahar (1916) -

**GUERRE 1939/1945** : BARKAT Mathali (1945) ; BELFETNI Abdelkrim (1945)

## 8 MAI 1945 A SEDRATA

- Auteur : M. Eugène VALLET -



« ...C'est l'Administrateur de SEDRATA, M. SEGUY-VILLEVALEIX, qui arrive pour apporter aide et protection aux lycéens de sa commune, dont la situation critique lui a été signalée. Il n'est pas seul. Il est accompagné de

volontaires, de l'adjudant CUKI, des douaïrs, du gendarme GUILLARD, de M. LO-PINTO André, adjudant en permission de détente, affecté à l'artillerie de Constantine, après un séjour en Allemagne, de deux douaïrs, plus le chauffeur, employé de la S.I.P. de SEDRATA.

Le camion de SEDRATA est venu butter contre un barrage construit par les indigènes à l'entrée du village. Ce barrage a été fait avec des demi-buses en ciment destinées à la confection de canaux. Le camion bloqué a été l'objet d'une fusillade des émeutiers. M. SEGUY-VILLEVALEIX a donné l'exemple, bientôt suivi par tous les arrivants, en sautant à terre et en ouvrant le feu. Trois indigènes restent sur le terrain. Les autres se sauvent. Leur nombre est estimé, en cet endroit, à 400. Depuis 20 kilomètres déjà, les sauveteurs voyaient des groupes se hâter vers la route, gardée, de loin en loin par des indigènes... (Extrait d'un drame algérien -Eugène VALLET).

**Nous n'oublions pas nos valeureux Soldats victimes de leurs devoirs à SEDRATA ou dans la région :**

■ ■ Militaire (?) BONNIN Daniel (22ans), tué à l'ennemi le 31 mars 1958 ;  
Canonnier (66<sup>e</sup> RA) BUIL J. Claude (20ans), tué le 9 mai 1962 ;  
Soldat (152<sup>e</sup> RIM) CHOCHOIS André (22ans), mort accidentellement en service le 6 juin 1959 ;  
Soldat (?) DOUBET Guy (21ans), mort accidentellement en service le 29 mars 1959 ;  
Soldat (3<sup>e</sup> GCNA) EYHERABIDE Pierre (20ans), tué à l'ennemi le 25 octobre 1957 ;  
Soldat (152<sup>e</sup> RIM) FAESSEL J. Louis (21ans), tué à l'ennemi le 2 mai 1958 ;  
Aspirant (152<sup>e</sup> RI) FLACASSIER Michel (23ans), tué à l'ennemi le 20 août 1957 ;  
Soldat (52<sup>e</sup> BG) GRUMBACH Gilbert (21ans), tué à l'ennemi le 26 avril 1958 ;  
Soldat (152<sup>e</sup> RIM) KNITTEL Michel (21ans), tué à l'ennemi le 2 mai 1958 ;  
Caporal (152<sup>e</sup> RIM) LECERF Georges (23ans), mort accidentellement en service le 4 octobre 1959. ■ ■

**Nous n'oublions pas nos malheureux compatriotes victimes d'un terrorisme aveugle mais bien cruel à SEDRATA dont :**

M. POGGY Lucien (37ans) égorgé par le FLN, ainsi qu'un musulman tué à coup de fusil, le 26 juin 1956.

### **EPILOGUE SEDRATA**

De nos jours = 53 218 habitants.



### **Misère et désolation**

L'arriération de l'agriculture est imposée par l'absence de moyens financiers nécessaires à l'acquisition des techniques et des engrais. Elle a entraîné l'épuisement des bonnes terres et la régression du rendement agricole et de la production laitière dont SOUK-AHRAS occupait la tête.

Pris en tenaille entre les prix des semences et des engrais qui augmentent et ceux de la production qui baissent, agriculteurs et éleveurs ont exprimé leur désespoir. « Les avantages prévus par l'Etat, au titre des différents programmes liés au développement du secteur agricole, mettent du temps à nous parvenir. La bureaucratie s'est érigée en système à tous les niveaux. Connue pour la richesse de son sol et sa production laitière, notre région est très mal prise en charge par les pouvoirs publics.

« Nous sommes confrontés à un appauvrissement chronique sans que cela inquiète les pouvoirs publics », indique Abdelkrim Boudelidja, agriculteur dans la daïra de TAOURA. A SOUK-AHRAS, à M'DAOUROUCH ou à SEDRATA, les trois plus importantes agglomérations de la wilaya, la misère est visible. Elle se caractérise par la fréquentation quotidienne et régulière des cafés et places publiques par des citoyens de tout âge et au chômage. Une situation que des sociologues expliquent par la pauvreté de la population souk-ahressienne, la dégradation de

l'environnement et l'explosion démographique. Selon eux, celle-ci déjoue toutes les planifications de développement. « Cette situation serait la conséquence du découpage administratif formé d'une mosaïque de communes difficilement viables dont a hérité la région de SOUK-AHRAS. La plupart de ces communes figurent sur la liste des plus pauvres en Algérie », précisent-ils.

Considérée comme étant l'une des rares possibilités d'emploi, l'administration locale s'est transformée en source de corruption, de gabegie et de népotisme.....

Cliquez sur ce lien si vous souhaitez lire la suite : <http://www.algeria-watch.org/fr/article/eco/soc/malvie.htm>

**SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités aux Sites ci-dessous :**

[https://www.persee.fr/doc/geo\\_0003-4010\\_1898\\_num\\_7\\_31\\_18092](https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092)  
<http://www.piednoir.net/guelma/villes-villages/villagedesedratatsept2010.html>  
<http://1961-1962-algerie.over-blog.com/article-mardi-26-septembre-1961-85184601.html>  
[http://diaressaada.alger.free.fr/l-mes\\_cartes-postales/Population/Est-algerien/Population-Est-Algerien.html](http://diaressaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Est-algerien/Population-Est-Algerien.html)  
<http://tenes.info/nostalgie/SEDRATA>  
<http://sgranger.pagesperso-orange.fr/SEDR.html>  
[http://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie\\_-\\_Sedrata](http://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie_-_Sedrata)  
<http://remmm.revues.org/7923>  
[http://www.qantara-med.org/qantara4/public/show\\_document.php?do\\_id=737](http://www.qantara-med.org/qantara4/public/show_document.php?do_id=737)  
<http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/resultetat.php?dpt=9352&lettre=S>

**BONNE JOURNEE A TOUS**

**Jean-Claude ROSSO** [ [jeanclaude.rosso3@gmail.com](mailto:jeanclaude.rosso3@gmail.com) ]